

Sauf à Hong Kong, les réunions d'affaires se déroulent normalement en mandarin. On peut facilement engager un interprète à un prix abordable, souvent par l'intermédiaire de l'hôtel. Nombre de Chinois apprennent l'anglais, et il n'est pas rare qu'ils cherchent à converser avec les visiteurs.

La langue écrite, qui est unifiée même si les dialectes parlés varient, est basée sur un système d'idéogrammes, ou caractères. Le chinois moderne compte plus de 400 syllabes de base, que l'on peut écrire à l'aide de l'alphabet latin et de divers symboles phonétiques. À la fin des années 1950, la République populaire de Chine a adopté le *pinyin*, système de transcription des idéogrammes chinois en caractères latins, qui constitue à l'heure actuelle une norme reconnue presque partout dans le monde. Le *pinyin* est souvent utilisé en Chine sur les étiquettes des produits et les plaques indicatrices des rues, et il sert aussi pour entrer des données dans un ordinateur.

Devises et cartes de crédit

La devise officielle de la République populaire de Chine est le *renminbi* (CNY ou RMB), ce qui signifie « la monnaie du peuple ». L'unité de base est le *yuan*, communément appelé le *kuai*, dont le symbole est ¥. Le yuan est divisé en 10 *jiao* ou 100 *fen*. Pour éviter toute confusion aux acheteurs étrangers, les vendeurs leur écrivent habituellement le prix.

Le marchandage est courant, sauf dans les hôtels, les restaurants et certains magasins où les prix sont fixes.

L'usage de devises étrangères est interdit, tout comme l'échange de devises en dehors des bureaux de change agréés par l'État. N'acceptez pas les offres qu'on vous fera dans la rue pour des devises étrangères. En plus d'être illicite, cette pratique est dangereuse, car des criminels dirigent le marché noir et se servent de faux billets.

Il est désormais possible d'acheter de petites sommes en RMB en dehors de la Chine, mais cette devise n'est pas encore complètement convertible. En vertu des lois chinoises, au moment de votre arrivée en Chine, vous devrez déclarer toute somme de devises locales supérieure à 6 000 RMB que vous apportez avec vous. De même, au moment de votre départ, vous devez déclarer toute somme en espèces supérieure à 6 000 RMB. Les non-résidents de la Chine doivent également déclarer toute monnaie dont la valeur dépasse 5 000 \$US. Les résidents de la Chine doivent pour leur part déclarer toute monnaie dont la valeur dépasse 2 000 \$US. En Chine, vous pourrez changer vos espèces et vos chèques de voyage en monnaie étrangère pour des RMB dans les principales succursales des banques, les aéroports et les grands hôtels, mais, au moment